



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
BÉATRICE LESTIC, SECRÉTAIRE NATIONALE

N°45

2 septembre 2019

VIOLENCES CONJUGALES VICTIMES DE FÉMINICIDES : AGIR MAINTENANT

Le Gouvernement réunit, mardi 3 septembre, le Grenelle des violences conjugales. La CFDT accueille positivement cette initiative alors même que l'ampleur de la catastrophe s'illustre dans l'insupportable comptabilité des femmes assassinées depuis le début de l'année par leurs conjoints ou ex-conjoints : une centième victime est morte ce week-end.

La CFDT salue le travail des associations qui œuvrent quotidiennement sur le terrain et assurent l'accueil, l'accompagnement ou encore l'hébergement des victimes. Toutes ont déjà fait de nombreuses propositions pour lutter contre les violences conjugales et les féminicides.

Au-delà de la nécessaire concertation, le Grenelle doit être le temps des engagements : à travers le renforcement des politiques publiques, la mise en place d'un plan d'action interministériel (police, gendarmerie, justice, santé, social) et une augmentation significative des financements pour permettre aux associations de pérenniser et développer leur action.

La CFDT rappelle que la souffrance et les difficultés des victimes des violences conjugales ne restent pas aux portes des entreprises et des administrations. L'OIT a d'ailleurs adopté en juin dernier une convention portant des recommandations explicites. Nous sommes dans l'attente d'une concertation tripartite dans le cadre de la ratification et de la transposition des dispositions de cette convention.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante